

## AVIS

## Aux Entrepreneurs de Batisses.

DES soumissions cachetées seront reçues au Bureau des soussignés, de la part de personnes compétentes, jusqu'au 15<sup>ème</sup> JOUR DE JANVIER prochain (inclusivement) pour l'érection d'une Villa en briques à deux étages, avec appentis, écuries, remises, etc., à être bâties sur la rive droite de la rivière St. Charles à la distance à peu près d'un mille au delà du Pont Dorchester.

Des plans et devis seront prêts JEUDI prochain le 30 courant.

Les propositions devront être soumises, comme suit :

“ Pour ouvrage de maçonnerie de pierre et de briques y inclus les excavations.

“ Plâtrage.

“ Charpente et menuiserie.

“ Ferblanterie.

“ Ouvrage de peintre, de plombier et de vitrier.

Les soussignés sont autorisés à dire que le propriétaire des constructions ne s'engage pas à accepter les soumissions les plus basses mais se réserve le droit de les choisir.

J. P. M. LECOURT & Co.

Architectes et Ingénieurs Civils.

Bureau No. 29, Rue Buade, }  
(Vis-à-vis du Chien d'Or)  
Québec, 31 décembre 1847.

## AVIS aux Commerçants.

## A VENDRE.

UN emplacement situé sur la rue St. Anselme, faisant face à la rue St. Gabriel, de 42 pieds de largeur sur 52 pieds de profondeur. Ceux qui désireraient acheter un terrain pour bâtir une Maison de Commerce ne pourraient mieux faire qu'en l'achetant; il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, place très avantageuse pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Vallier.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

No. 15. rue St. George, Faub. St. Jean.  
31 Déc. 4817.

## JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché,  
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'insigne respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS  
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.  
POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

## AVIS.

Le soussigné fait ses remerciements à ses amis et au public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a établi son moulin à rabotter, et il prend la liberté de les avertir qu'il sera prêt dans quelques jours à scier des madriers et toutes espèces de bois de construction. Il se flatte que comme il a réduit ses prix d'un tiers, on voudra bien lui continuer les mêmes faveurs qu'il a reçues jusqu'à présent.

G. O. FISET, jr.

Québec, 24 décembre 1847.

## Pharmacie Canadienne

du

DOCTEUR GIROUX,

Haute-Ville, Rue St. Jean, No. 24, Québec.

## AVIS.

LES soussignés étant nommés Exécuteurs du testament et dernière volonté de feu Thomas Fargues, en son vivant de la cité de Québec, médecin et chirurgien et gradué de l'Université d'Edimbourg, requièrent toutes les personnes qui sont endettées à la succession du dit feu Thomas Fargues de venir régler immédiatement, et celles qui ont des réclamations contre la dite succession de faire tenir leurs réclamations à R. E. Caron, l'un des soussignés.

ED. CARON,

ANT. PARANT,

Exécuteurs Testamentaires

Québec, 24 décembre 1847.

## NOUVELLE

*Méthode*

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE.

PAR T. F. JUNEAU,  
INSTITUTEUR.

EXTRAIT du Journal de Québec, du 23 octobre 1847.

Mr. le Rédacteur.—Vous avez eu la bonté, dans votre journal du 5 du présent mois, de faire de votre propre mouvement, un rapport favorable de mon édition de la *Nouvelle Méthode pour apprendre à bien lire*, augmentée de l'analyse énonciative et de quelques chapitres utiles sur différents sujets. Je vous en suis très reconnaissant, et si j'avais connu plutôt le jugement favorable que vous portez sur cet ouvrage, je vous aurais suggéré quelques nouvelles idées qui me sont venues dans le long intervalle qui s'est écoulé entre sa composition et sa publication. Le mérite particulier de cette méthode consiste spécialement à faire distinguer par les élèves, en peu de mois et même en peu de semaines, dans leur lecture, toutes les parties du discours, et cela d'une manière qui paraît incroyable aux personnes qui ne connaissent point ma manière d'enseigner.

Voici comment je fais apprendre à mes élèves, et de suite les définitions des dix parties du discours, ainsi succinctement rédigées par M. Berthelot, d'après celles de l'abbé Girard :

1. L'article annonce la chose,
2. Le substantif la nomme,
3. Le pronom la rappelle,
4. L'adjectif la qualifie,
5. Le verbe peint l'événement.
6. L'adverbe modifie,
7. Le nombre calcule,
8. La préposition exprime les rapports entre les choses.
9. La conjonction lie les parties du discours.
10. La particule exprime les affections de l'âme.

Quand avec le secours de ces dix définitions, on a expliqué aux élèves tous les mots que renferment les quatre ou cinq premières leçons de cet ouvrage de Palairé, il est bien rare que les élèves ne puissent rendre compte de toutes les parties du discours, dans quelques livres qu'on les fasse lire. Je laisse à juger au lecteur s'il est possible que les enfants puissent faire des progrès aussi rapides d'après l'ancienne manière d'enseigner.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU, Inst.

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

## La Lyre Canadienne,

A vendre à ce Bureau.

La 5<sup>e</sup> livraison de la *Lyre Canadienne* qui vient d'être publiée à Montréal, est en vente à ce bureau.—Prix 10 sous.

## ETABLISSEMENT

## DE TAILLEUR.

Le soussigné remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'il a reçu depuis plusieurs années et les informe qu'il continue au même lieu sa BOUTIQUE de TAILLEUR et son magasin de drap de toutes sortes. En outre un assortiment de casques, gants etc., de toutes sortes et faits dans le meilleur goût à des prix très modérés.

N. B. Il exécutera avec ponctualité tous ordres qui lui auront été confiés.

EDOUARD THIVIERGE.

Marchand tailleur.

St. Roch, 24 Déc. 1847, rue du Pont, no. 24.

## ON EXECUTE

## A CETTE IMPRIMERIE

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN TYPOGRAPHIE, TELS QUE

*Pamphlets, Livres, Affiches, Circulaires, Lettres Mortuaires, etc.*, dans le dernier goût et ponctuellement, en couleurs variés, Or ou Bronze.

Le tout imprimé avec soin et d'après les derniers perfectionnements.

On se charge aussi de faire exécuter toute espèce de GRAVURE sur Sceaux et Cachets pour Cours de Justice, Conseils Municipaux, Notaires, etc., et tout ce qui est du ressort de l'impression en taille douce ou en lithographie.

## RELIURE EN TOUS GENRES,

BROCHURE DE PAMPHLETS AVEC COUVERTS SIMPLES OU ORNÉS DE DESSINS EN GRAVURES OU EN LITHOGRAPHIE.

## TRAITE' ELEMENTAIRE

de

## MUSIQUE VOCALE.

PAR T. F. MOLT,

Organiste de la Cathédrale de Québec.

S'adresser au propriétaire soussigné.

STANISLAS DRAPEAU.

Bureau de *L'Ami de la Religion et de la Patrie.* } QUEBEC.

PRIX : 2s. 6d. chaque exemplaire.—GRANDE REDUCTION : 24s. la douzaine.

On se procure aussi cet ouvrage à la Librairie Ecclésiastique de MM. J. & O. Crémazie.

## L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Ce Journal paraît tous les VENDREDIS, en 5 pages, 24 colonnes de matières. Le prix d'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, outre les frais de poste, payables par semestre.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, etc., doivent être adressés, francs de port à STANISLAS DRAPEAU Propriétaire, au Bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

Les annonces seront publiées aux taux ordinaires des autres journaux.

On s'abonne à Montréal, à la librairie Canadienne de E. R. Fabre, écr., 3, Rue St. Vincent.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.